

Assistant(e) territorial(e) d'enseignement artistique Spécialité Musique de chambre

En vue d'un remplacement du mardi 3 janvier au
vendredi 14 avril 2023

Famille(s) Métier : enseignement
artistique

Direction Générale de rattachement :

Direction : DCESR

Secteur : culturel

Service : Cité des arts

Équipe : enseignante

Filière du poste : culturelle

Catégorie du poste : B

Cadre d'emplois du poste : ATEA,
ATEA pr 2^{ème} classe, ATEA pr 1^{ère}
classe

Temps de travail du poste :
temps non complet 50%

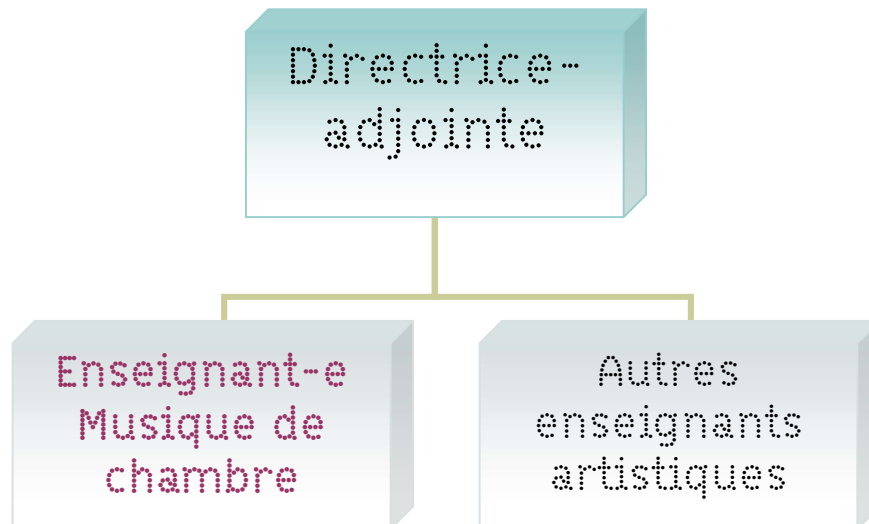
Catégorie : sédentaire

La contribution, les enjeux portés par le poste au sein du service / de la collectivité

En cohérence avec les textes réglementaires aux niveaux national, départemental, local, le poste contribue :

- à la pratique artistique en individuel ou en collectif
- à un enrichissement culturel multiple avec questionnement de l'acceptation et de la différence
- à l'accès à la culture pour tous
- à la construction de l'individu dans ses capacités expressives et relationnelles
- au développement de la création
- à engager avec bienveillance les dimensions d'exigence dans la pratique artistique
- à la mise en relation avec le public dans le cadre de projets procédant au rayonnement de la collectivité
- à l'éveil possible des vocations
- à l'accès à un niveau pré professionnel

Positionnement dans l'organigramme du service



Données générales chiffrées précisant le contexte d'exercice des missions
(Volume de dossiers traités, nombre d'utilisateurs reçus, surface à entretenir, pics d'activité, etc..) :

- 50% d'un plein temps, réparti entre du temps de face à face pédagogique (10 heures hebdomadaires), et le temps accessoire nécessaire aux obligations de service

Missions et activités clefs :

1. Enseigne la musique, ou la danse, ou les arts plastiques, ou le théâtre

- inscrit les élèves dans une progression au sein d'un parcours, diplômant ou amateur
- prend en compte le projet des élèves et les différents contextes d'enseignement
- accompagne les élèves dans une démarche d'interprétation, de création, de production publique
- établit une relation de confiance et d'écoute ; mettre les élèves dans des conditions favorables
- installe un cadre de travail dans la maîtrise du temps et sur la durée, et la mise en œuvre de méthode
- transmet un savoir, un répertoire ou des références adaptés aux élèves : des techniques, un langage, une culture, ouvrir les horizons dans sa discipline et dans d'autres domaines
- recherche ou produit un répertoire adapté aux élèves ;
- présente les fondamentaux artistiques, techniques et théoriques
- explique, montre l'usage, fait faire
- crée un esprit de groupe = donne envie de faire ensemble ; installe un contexte d'écoute et de respect mutuels
- développe le sens critique sur les productions et créations
- clôture = fait le bilan de la séance ; donne des consignes pour la fois d'après
- définit des objectifs d'apprentissage et des critères d'évaluation, dans tous les champs d'apprentissage (connaissances, compétences et comportements)
- met en place des procédures d'auto évaluation grâce à des indicateurs de progression techniques et artistiques fixés avec les élèves
- continue à renouveler les pratiques pédagogiques et considère la création, l'improvisation comme des objectifs en soi
- suscite la curiosité et nourrit la motivation individuelle et collective
- travaille en relation avec les collègues des services administratifs
- travaille en réseau en permettant l'accès aux nouvelles technologies
- s'assure d'un environnement adapté ; de la bonne posture ; durée de travail

→ **Résultats Mission 1 :**

- progression visible des élèves : atteinte des objectifs ou des acquis
- confiance des élèves ; exigence par rapport à eux-mêmes avec capacité d'auto-estimation
- élèves inscrits dans un travail de groupe ou dans un projet d'éducation artistique
- respect par les élèves de l'enseignant et de la structure
- élèves curieux
- soin du matériel pédagogique
- les élèves savent se conduire en collectif : s'écoutent, écoutent, construisent ensemble
- aucune pathologie de l'élève liée à sa pratique artistique

2. Accompagne, guide les élèves dans leurs projets

- collabore entre collègues autour de différents registres artistiques ; partage les expériences et les pratiques ; élabore, organise au sein de la cité des découvertes de pratiques
- se concerta avec les enseignants pour harmoniser les critères d'appréciation sur les fondamentaux
- fait découvrir aux élèves différentes esthétiques ; les aide à choisir
- encourage à fréquenter des lieux culturels (musées, bibliothèques, salles de spectacles...)
- fait découvrir des spectacles, œuvres, artistes, expositions, les autres lieux de formation, de répétition, de diffusion
- les aide à choisir, à formuler un projet
- informe des parcours existants, des carrières possibles
- propose un cheminement, aménage une progression
- adapte les parcours en intégrant les contraintes extérieures des élèves (année bac, etc...)
- conseille
- fait le lien avec les parents pour expliquer les projets, les impliquer

→ **Résultats Mission 2 :**

- élèves enrichis par leurs découvertes culturelles
- aisance corporelle des élèves développée au quotidien, ou face à un public
- sensibilité et expressivité des élèves développées
- autonomie acquises par les élèves
- formalisation des projets (élèves) amateurs et professionnels
- l'esprit d'équipe entre enseignants est développé

3. Organise son activité

- prépare les cours : recherche des ressources matérielles, humaines, pédagogiques, l'historique sur la matière, va dans les bibliothèques, réalise les photocopies du matériel pédagogique
- prévoit un éventail riche des différentes possibilités de mener son cours ; exploite la diversité des situations pédagogiques
- organise son planning
- s'assure que le matériel pédagogique et l'environnement sont adaptés, préparés, organisés
- pratique son art
- prépare les contenus de séances, restitutions d'ateliers publics
- contribue aux contenus des supports de communication
- évalue : remplit les fiches bilan trimestrielles ou semestrielles sur informatique ; organise les épreuves
- opère le suivi des élèves
- établit une relation régulière avec la scolarité et les partenaires extérieurs en rédigeant des courriers d'information aux parents, élèves (auditions, plannings) ; en exploitant ses mails (élèves, parents, administration) ; en tenant à jour les listes d'élèves en lien avec la scolarité
- partage au sein de réunions (pédagogiques, thématiques), de montage de projet ensemble ; réfléchit ensemble au sein réunions au niveau départemental, régional sur la pédagogie, l'organisation de certains examens
- prend contact avec les partenaires du territoire et prépare des moments de réalisations

par les élèves dans et en dehors de la cité des arts

→ **Résultats Mission 3 :**

- environnement préparé, agencé, accordé
- Parents, élèves informés des plannings, absences, reports de cours
- Parcours facilité pour l'élève : bien guidé et suivi
- Concertation fluide autour de l'élève
- Bon déroulement des épreuves, des projets
- Pour l'élève bonne connaissance de l'environnement pédagogique
- Rayonnement au sein du réseau

4. Est acteur du projet d'établissement

- inscrit son action dans la régularité
- à travers le canal d'expression : la création, permet à certains publics ayant des sensibilités différentes, un mode d'expression autre que « le parler »
- cultive en faisant découvrir le répertoire artistique
- éveille la sensibilité du public rencontré en développant son goût de chercher et d'imaginer
- prépare son intervention
- assure l'éducation artistique et culturelle par des interventions lors des concerts éducatifs comme : semaine « de l'éducation artistique », éveil artistique, milieux pénitentiaires, ateliers dans les maisons de retraite, les hôpitaux, dans les structures partenaires de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur...
- met en œuvre des représentations
- développe le sens critique de l'élève ; développe un regard de qualité sur l'art
- collabore avec les enseignants de l'éducation générale et agricole, les AVS, directeurs d'école, RASED, autres professionnels de la culture, professionnels du monde pénitentiaire, service éducation Ville
- mène un travail de création transdisciplinaire (musique, danse, théâtre, arts plastiques)
- co-construit de nouvelles propositions
- contribue à des concertations et réunions de préparation,
- articule ses interventions : travaille en complémentarité avec eux durant les séances
- réalise des bilans de fin d'année
- gère la discipline du groupe
- crée la motivation
- différencie la pédagogie
- sensibilise ; éveille des vocations

→ **Résultats Mission 4 :**

Au niveau des élèves :

- les publics, les élèves s'expriment artistiquement : créations artistiques
- acquisitions des fondamentaux
- acquisition de culture artistique et d'un vocabulaire artistique
- découverte et ouverture sur l'environnement culturel

Au niveau des enseignants EN :

- collaboration ; complémentarité sur le temps partagé

5. Continue à développer sa propre pratique artistique et pédagogique

- se ressource sur des nouvelles techniques
- prend connaissance des champs actuels, des nouveaux réseaux de diffusion
- rend actuelle l'expression artistique en utilisant de nouvelles techniques, et en intégrant les outils numériques.
- s'investit et s'exprime en tant que : Interprète, chorégraphe, danseur,
- développe un réseau
- se tient à jour des nouvelles techniques et des contextes
- reste en contact avec le réseau des artistes
- coopère avec d'autres professionnels
- suit des formations de professionnalisation

→ **Résultats Mission 5 :**

- enrichissement des enseignements

- inscription du projet pédagogique dans la vie artistique
- équilibre artistique de l'enseignant : être artiste et enseigner
- rayonnement de la structure et renom

Résultats attendus :

Voir rubrique missions et activités-clefs

Coopérations attendues :

Equipe de direction

Autres enseignants artistiques et notamment ceux du département culture

Agents du pôle action culturelle, action et communication

Agents du pôle ressources et moyens

Enseignants Education Nationale pour les projets en milieu scolaire

Associations de pratique amateur du secteur

Types d'initiative associées au poste, au regard des ressources à mobiliser et/ou des résultats attendus :

Voir rubrique missions et activités-clefs

Les ressources à mobiliser en situation professionnelle, avec la gradation

suivante : Niveau de base + : pratique occasionnelle, simple application

Niveau maîtrise ++ : pratique régulière et maîtrisée

Niveau expert +++

- **connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service** *en termes de contenus :*

	base	maîtrise	expert
Fonctionnement de la collectivité, droits et obligations du fonctionnaire	X		
Services Ville, des partenaires extérieurs	X		
Fonctionnement éducation nationale et programme scolaire, ou autres partenaires	X		
Règlement intérieur, règlement des études, décrets de classement des établissements, conventions particulières		X	

- **connaissances professionnelles générales** *en termes de contenus :*

	base	maitrise	expert
Techniques artistiques			X
Techniques d'animation de réunions	X		
Pédagogie			X
Informatique de base : Word Excel, internet		X	
Polyvalence artistique			X
Gestion des groupes, de publics particuliers (jeunes enfants, détenus,..)			X
Développement psychomoteur des enfants, adultes, seniors et des troubles (dyslexie,...), handicaps			X

- **Les savoir-faire** *(sous forme de verbes d'action) :*

- Les savoir-faire techniques et méthodologiques, y compris linguistiques :

- réfléchir/ concevoir un support pédagogique
- Gérer des groupes parfois importants parfois non homogène
- Manipuler des outils informatiques, numériques, audio-visuels
- manipuler un vidéoprojecteur, une chaîne HIFI
- mettre en œuvre différentes techniques artistiques

- Les savoir-faire relationnels :

- Faire preuve d'écoute des élèves
- Faire preuve de bienveillance
- S'adapter à l'élève
- s'adapter à l'environnement
- Créer la motivation
- Gérer la fatigue des élèves
- Dialoguer avec les différents acteurs

Les 3 attitudes professionnelles essentielles au poste :

- Bienveillance
- Écoute
- Exigence

Conditions et modalités d'exercice

- Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (décret 93-55 du 15 janvier 1993)
- Prime de fin d'année
- **NBI** (rubrique et nombre de points) :
- **Localisation du poste :** Cité des arts – Jardin du Verney
- **Déplacements** (fréquence, lieu) : occasionnels

- **Permis, habilitations et autres titres obligatoires :**
- **Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail** (EPI, port de charges, station debout prolongée, environnement sonore, travail à l'extérieur) :
 - Environnement sonore
- **Horaires de travail :**
 - 20h d'obligation de service pour un temps complet, dans le respect du statut particulier des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique
- **Horaires spécifiques :**
 - Travail en horaires décalés (le soir après l'école, le mercredi, ou en journée)
 - Travail le samedi, dimanche et les jours fériés (exceptionnel)
- **Port d'uniforme : non**
- **Port de vêtements de travail : non**
- **Moyens mis à disposition :**
 - Logement de fonction : non
 - Véhicule de service : accès à un véhicule Ville sur réservation sous réserve de disponibilité
 - Téléphone portable : non
 - Autres, précisez (badge d'accès, ordinateur portable) :

Document remis le :

<p>Le responsable de service :</p> <p>Signature :</p>	<p>L'agent :</p> <p>Signature :</p>
---	---

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.
 Elle est un élément d'appui de l'entretien annuel d'évaluation.